

LES AGENCES D'URBANISME

# AGENCES AGILES

OBSERVER, COMPRENDRE, S'ADAPTER





Les agences  
d'urbanisme sont des  
outils d'ingénierie souples et  
agiles, fondés sur le partenariat.

Depuis 50 ans, leur gouvernance et  
leurs missions se sont réinventées  
pour anticiper les différentes étapes  
de la décentralisation et des  
politiques d'aménagement du  
territoire et mettre en œuvre  
les projets territoriaux.

# Les agences d'urbanisme au service des territoires

DONITIAN  
DEMOLITION  
33310 LORIENT  
Tel: 05 54 41 51 45  
Fax: 05 54 77 65 10



# LE FONCTIONNEMENT DES AGENCES D'URBANISME

Art L 132-6 du Code de l'urbanisme, modifié par la loi Alur de mars 2014 – art 140, puis par la loi Climat et résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 205

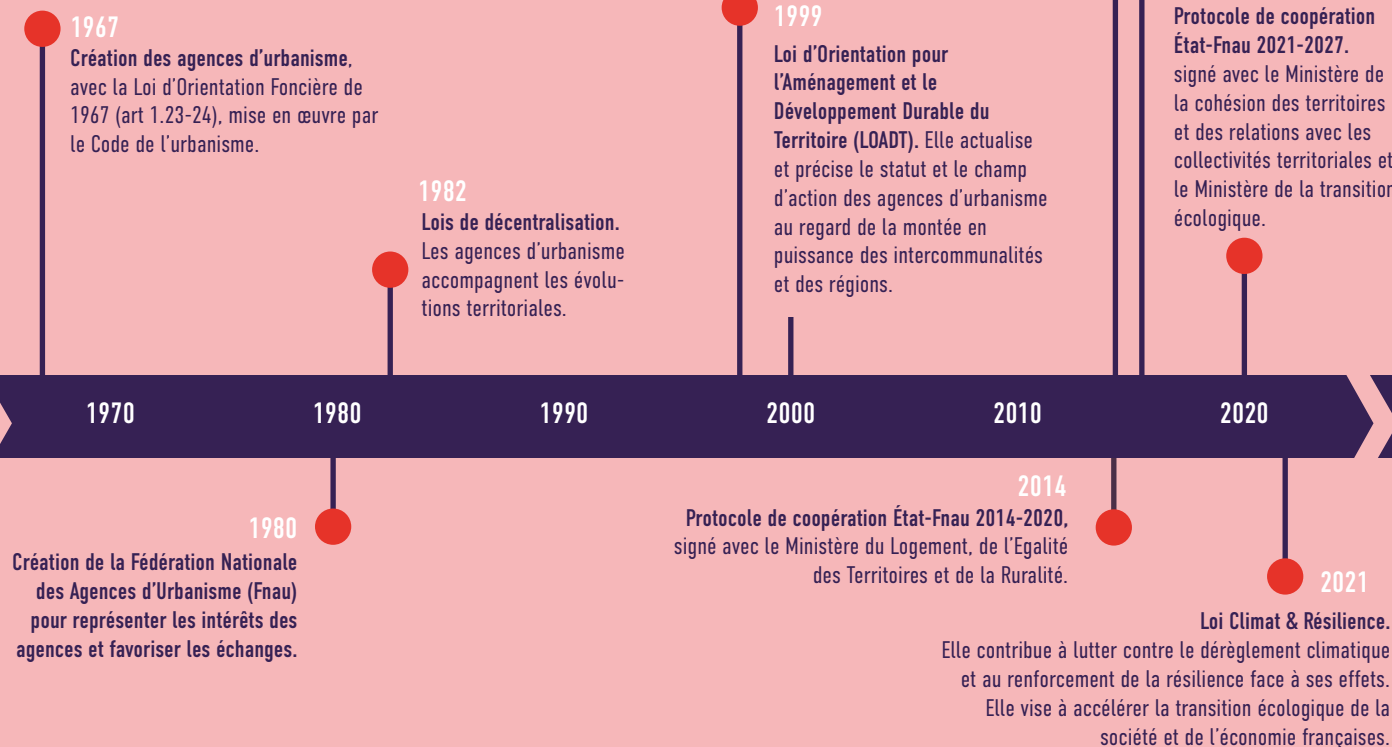
Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme. Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- 2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- 3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- 4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- 5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- 6° De contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- 7° D'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public [...].



## Un outil défini par le code de l'urbanisme



## Au service de l'intérêt général

**Les agences d'urbanisme sont des associations loi 1901.** Le conseil d'administration ou le bureau pilote la stratégie ; l'assemblée générale est l'organe décisionnel. **Elle se compose des représentants de tous les membres de l'association. Ils forment le cœur du partenariat.** Les membres sont :

- les collectivités locales et leurs groupements (communes et intercommunalités de tailles variées, départements, régions, syndicats mixtes), représentés par des élus ;
- l'État, représenté notamment par le préfet ou le sous-préfet, et la DREAL ou la DDT(M) ;
- des acteurs territoriaux du monde économique (chambres consulaires, port...), de l'énergie, de l'habitat, de l'environnement, de l'enseignement supérieur (universités...);
- et des membres associés intéressés par les enjeux territoriaux.

## Une équipe pluridisciplinaire et inclusive

**La pluridisciplinarité est un marqueur fort et très distinctif de l'offre et du fonctionnement des agences d'urbanisme. Peu d'organismes concentrent en leur sein un tel éventail de compétences.** Les collaborateurs et collaboratrices aux métiers très divers croisent leurs expertises dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, du foncier, de l'environnement, de l'économie territoriale et du commerce, de la cohésion sociale, ou encore de l'énergie et des mobilités... Une plus-value précieuse au service de l'efficacité des projets de territoire, de la pertinence des analyses et de l'optimisation des coûts qui permet aux agences d'urbanisme de mettre en œuvre leur programme partenarial, avec les acteurs de terrain.

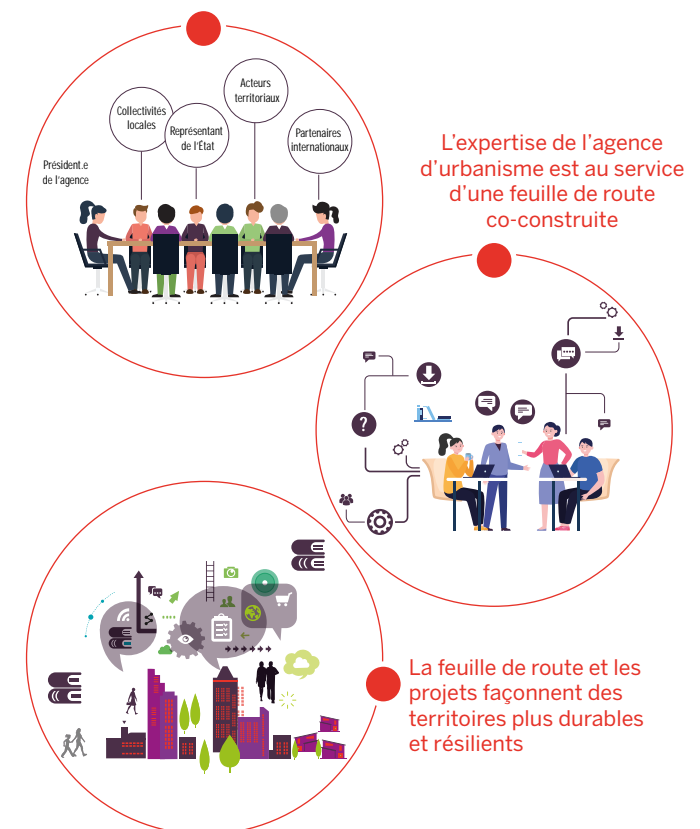
## Le programme partenarial

**une feuille de route mutualisée entre les membres et les financeurs**

**Les agences d'urbanisme accompagnent les politiques publiques afin de contribuer à l'aménagement et au développement durable des territoires, dans un souci de cohérence des politiques publiques.** Le contenu des missions est discuté et élaboré en commun, avec les membres de l'agence, formalisé dans une feuille de route d'actions mutualisées, nommé « programme partenarial » et adopté par les instances de l'agence.

**Les agences d'urbanisme, par ce mode de fonctionnement, offrent un espace de travail de dialogue entre les acteurs au service du bien commun.** Les travaux produits dans le cadre du programme partenarial sont accessibles à tous les membres et financeurs.

L'Assemblée générale et le conseil d'administration orientent les travaux



# UN RÉSEAU NATIONAL ANIMÉ PAR LA FNAU

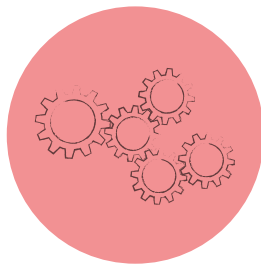
## La Fnau

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des agences. La Fnau est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences. Elle offre un cadre d'échanges, d'expérience, d'organisation de projets collectifs et d'événements. Enfin, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

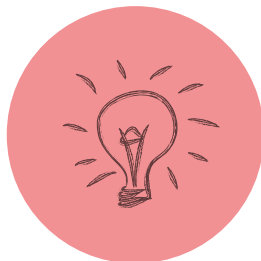
Elle est présidée par Jean Rottner, président de la région Grand Est. Patrice Vergriete, maire et président de la communauté urbaine de Dunkerque en est le président délégué.

Le Bureau de la Fnau rassemble des élus et reflète la diversité des agences. L'équipe technique de la Fnau travaille en lien avec les élus du bureau, les directeurs et directrices, les équipes des agences et les acteurs nationaux.

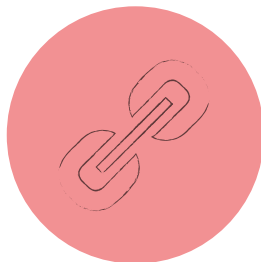
Animateur et moteur du réseau des agences d'urbanisme



Un think tank sur les enjeux actuels de l'urbain et des territoires



Contribue à la fabrique des politiques publiques, en interface avec les territoires



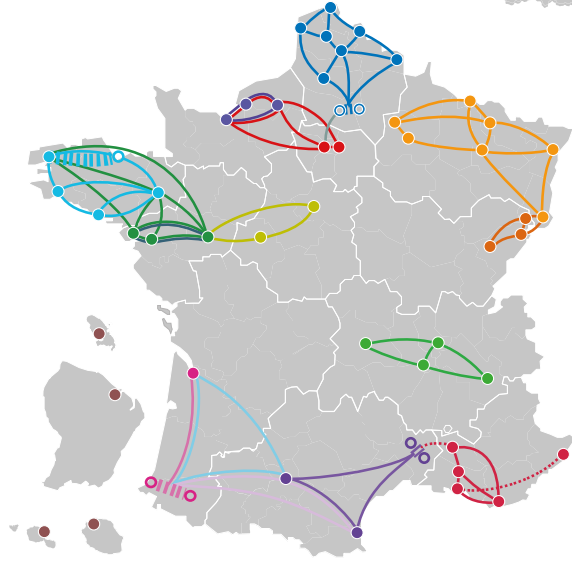
## De nombreuses ressources

- Un site internet : [www.fnau.org](http://www.fnau.org), avec près de **200 publications portées par la Fnau** accessibles en ligne et un centre de ressources de près de **4 800 publications des agences d'urbanisme**
- Des relais sur les réseaux sociaux
- Un extranet accessible aux 1 700 salariés des agences
- Un événement national : la rencontre des agences d'urbanisme, organisée chaque année et réunissant en moyenne 800 personnes durant 3 jours

## Une équipe

- **Brigitte Bariol-Mathais**, Déléguée générale - [bariol-mathais@fnau.org](mailto:bariol-mathais@fnau.org)
- **Karine Hurel**, Déléguée générale adjointe - [hurel@fnau.org](mailto:hurel@fnau.org)
- **Mildred Horn**, Assistante de direction et communication - [horn@fnau.org](mailto:horn@fnau.org)
- **Zoé Chaloin**, Chargée de mission « urbanisme et université » - [chaloin@fnau.org](mailto:chaloin@fnau.org)
- **Adeline Fauré**, Chargée de mission « international » - [faure@fnau.org](mailto:faure@fnau.org)
- **Léah Thésiger**, Chargée de mission junior « environnement » - [thesiger@fnau.org](mailto:thesiger@fnau.org)
- **Julien Eliasu**, Chargé de mission junior « observation » - [eliasu@fnau.org](mailto:eliasu@fnau.org)

## Un ancrage territorial fort



## Des réseaux régionaux

Les agences d'urbanisme sont organisées en réseaux régionaux et interrégionaux. Cette organisation leur permet d'être des interlocutrices privilégiées des acteurs de la Région.





# Les principales missions des agences d'urbanisme



# Bâtir les stratégies territoriales

Les dynamiques territoriales et les transitions en cours questionnent le sens même de la planification stratégique. Nous sommes dans l'ère des interdépendances territoriales et des réciprocités - qu'elles soient choisies ou subies. Les nouvelles interfaces politiques et territoriales appellent à organiser des alliances entre tous les types de territoires (métropolitains, urbains, périurbains et ruraux), interpellent l'agilité des modes de gouvernance et sollicitent de nouveaux cadres d'actions territoriales. **Dans ce contexte qui rebat les cartes du développement territorial, les missions de l'agence d'urbanisme se structurent principalement autour d'un travail de construction d'une vision partagée pour le futur.**

## MISSIONS

- Élaborer les stratégies territoriales
- Construire une vision pour le futur et conduire des démarches de prospective
- Contribuer à réaliser des documents de planification (Scot, PLUI, Sraddet)
- Animer des coopérations territoriales (contractualisations, coopérations métropolitaines, contrat de réciprocité...)
- Contribuer aux stratégies frontalières et transnationales

# Mettre en œuvre les villes et territoires durables

Mettre en œuvre des villes et territoires durables, c'est penser leur développement de manière transversale et intégrée à différentes échelles, pour faire face aux transitions. C'est faire appel à des modes plus coopératifs et participatifs pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire. C'est aborder les projets dans toutes leurs dimensions : physiques, environnementales, économiques, sociales et culturelles. Dans ce contexte, **un outil d'ingénierie tel que l'agence d'urbanisme constitue un atout important. Par son approche transversale et multi-acteurs, l'agence d'urbanisme permet de rompre avec les approches sectorielles. Elle offre la possibilité de construire une vision stratégique articulant les différentes échelles des territoires et de mieux articuler les politiques publiques, comme celles de l'habitat, de la solidarité, de l'environnement, de la mobilité ou encore les projets urbains.**

## MISSIONS

- Participer à l'élaboration des politiques d'aménagement et de développement
- Contribuer aux politiques de requalification des centres et de renouvellement urbain
- Contribuer aux démarches de développement économique et social
- Contribuer à l'adaptation des territoires au changement climatique (transition énergétique, îlots de fraîcheur, trames écologiques...)
- Développer des politiques publiques du quotidien (mobilités durables, offre de soins, alimentation saine, qualité de l'habitat, des paysages...)
- Accompagner des stratégies de développement et d'inclusion numérique
- Participer à l'animation territoriale et au débat public en tant que tiers de confiance

# Observer pour mieux comprendre

Pour élaborer leurs stratégies d'intervention et leurs mises en œuvre, les collectivités ont le besoin crucial d'une connaissance territoriale fine, objective, réactive et au plus proche de leurs questionnements. Les agences d'urbanisme animent ainsi de nombreux observatoires. Chacun d'eux construit sa pertinence et sa légitimité sur un réseau de partenaires locaux garant de l'objectivité des débats et des analyses.

Les agences d'urbanisme travaillent également de plus en plus sur des approches sensibles.

## MISSIONS

- Observation thématique (loyers, mobilités, habitat, social, stratégies économiques, logement des étudiants...)
- Animation des systèmes d'informations géographiques
- Enquêtes de terrain

# Sensibiliser et animer le débat public

L'agence d'urbanisme, grâce à son positionnement partenarial et sa neutralité est un connecteur entre les acteurs. Forte de cela et de son ancrage, elle a un rôle d'animation territoriale pour lequel elle développe des activités et des méthodes participatives innovantes.

L'agence s'appuie à la fois sur son expertise et sur sa compétence d'animation.

## MISSIONS

- Communication
- Animation et intermédiation des débats
- Projets participatifs
- Expérimentation (résidence, atelier, ...)





AGENCES  
AGILES

6 PRINCIPES  
FONDATEURS

# Les agences d'urbanisme

des outils d'ingénierie partenariale  
au service des territoires

- Un outil créé pour répondre aux enjeux partagés de développement de leurs membres
- Un outil partenarial qui rassemble les acteurs du territoire
- Un outil technique pluridisciplinaire
- Un outil travaillant principalement dans le cadre d'un programme partenarial d'activités
- Un outil porté par une éthique de liberté et de responsabilité
- Un outil qui travaille en réseau



Fédération nationale  
des agences d'urbanisme  
22 rue Joubert, 75009 Paris  
+33 (0)1 45 49 32 50  
fnau@fnau.org - www.fnau.org  
mai 2022